



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

évasion fiscale

Question écrite n° 62919

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au budget sur l'évasion fiscale de grande ampleur qu'une entreprise désignée par le Comité français d'organisation (CFO) de la coupe du monde de football aurait mise en oeuvre au lendemain de cet événement en 1998. Il s'avère, en effet, que cette filiale d'une multinationale de l'édition musicale doit au fisc français la somme colossale de 320 millions de francs. Après avoir engrangé plus d'un milliard de francs de profits issus des droits de commercialisation des produits dérivés du Mondial, la société en question, jamais inscrite au registre du commerce et des sociétés (RCS), s'est pour ainsi dire volatilisée sans avoir été inquiétée le moins du monde. Il lui demande donc quelles démarches sont entreprises par le Gouvernement pour demander des comptes à cette société sans scrupule dont l'escroquerie, réalisée aux dépens des contribuables français, doit être punie pour éviter qu'elle ne se reproduise.

Texte de la réponse

Les règles relatives au secret professionnel en matière fiscale, telles qu'elles sont définies par l'article L. 103 du livre de procédures fiscales, ne permettent pas d'apporter une réponse sur le cas précis que semble viser l'auteur de la question. Cela étant, l'administration fiscale porte une attention particulière à tous les montages internationaux qui sont mis en place pour éluder l'impôt légalement exigible en France. Elle dispose à cet égard de moyens juridiques et humains appropriés qui lui permettent de réprimer avec efficacité les constructions juridiques transnationales frauduleuses. La forte augmentation du taux des pénalités par rapport aux droits nets mis en recouvrement à la suite des contrôles sur place, soit 44 % en 2000 contre 30 % en 1997, souligne que la direction générale des impôts oriente son action prioritairement en direction des fraudes les plus graves et de l'économie souterraine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62919

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3608

Réponse publiée le : 8 octobre 2001, page 5773